



## Assemblée générale ordinaire

Mesdames et Messieurs les actionnaires munis de leurs actions ou d'une attestation de dépôt sont convoqués pour le

mardi 1er mars 2022, à 18h30  
à l'Ecole Nouvelle de la Suisse Romande  
Chemin de Rovéréaz 20, Lausanne

### Ordre du jour :

1. Rapports du président du conseil d'administration et de l'administrateur-délégué relatifs à l'exercice 2020/2021.
2. Approbation du rapport et des comptes annuels pour l'exercice 2020/2021
3. Proposition pour l'emploi du bénéfice résultant du bilan
4. Décharge aux membres du conseil d'administration
5. Élections statutaires
6. Divers

Le bilan, le compte de profits et pertes au 30 juin 2021, le rapport du conseil d'administration et le rapport de l'organe de révision sont à disposition des actionnaires au siège social dès ce jour, de même que le procès-verbal de l'assemblée générale du jeudi 11 février 2021.

Le conseil d'administration